



MTES
MINISTÈRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MCT
MINISTÈRE DE
LA COHÉSION DES
TERRITOIRES



Septembre 2017

Égalité professionnelle : Où en est-on dans nos ministères ?

FO mène l'enquête...

Rappel des épisodes précédents...

En 2014, Force Ouvrière lançait une grande enquête "Égalité hommes/femmes" auprès des agent(e)s de nos ministères. En pleine élaboration de leur charte égalité 2014/2017, **nous avions ainsi pu les faire flétrir sur de nombreux axes.**

Toute la force de cette enquête résidait dans sa capacité à lever le voile des indicateurs, à dépasser les chiffres (et toute leur imperfection) **pour aller dans le concret des situations que les agent(e)s vivent au quotidien.** En visant à éviter un des principaux écueils du sujet de l'égalité entre les hommes et femmes: s'enfermer dans des indicateurs nationaux qui lissent la diversité des situations et rester dans une vision théorique du sujet, **souvent focalisée sur des enjeux qui ne constituent pas la priorité des agent(e)s.**

Il en ressortait notamment que :

- **la conciliation entre vie professionnelle et vie privée constituait un enjeux majeur pour les agent(e)s.** Avec un constat clair: la disponibilité croissante demandée aux agent(e)s **les amenait à faire des choix entre carrière et vie privée** et que, face à ce choix, hommes et femmes ne sont pas encore égaux,
- **le sujet de l'égalité H/F était bien une question partagée par les femmes et les hommes.** Et que la solution se trouvait plus **dans un rythme de travail équilibré qui permette à chacun de poursuivre une carrière enrichissante que de permettre à quelques-unes de "rattraper" les hommes dans la course à l'encadrement supérieur,** dans un contexte de pression permanente,
- **l'accès à la formation était un enjeux majeur** et que la politique de mutualisation des centres de formation et donc d'éloignement des formations **pénalisait les femmes, notamment en matière de préparation aux concours internes.**

L'actualité !

2017 touche à sa fin et **il est temps pour nos ministères de travailler à leur nouvelle charte « égalité ».** Rivés derrières leurs indicateurs, le bilan de la précédente charte est présenté comme positif, sans qu'ils ne soient pour autant en mesure de faire un quelconque lien avec les actions engagées.

Force Ouvrière prend note de certaines évolutions positives, mais s'interroge sur la réalité que cachent toutes ces virgules. **Voici donc venue l'occasion de dresser le bilan "terrain" de la charte 2014/2017, de vérifier s'il y a eu un réel mieux sur la question...et d'identifier les vraies attentes des agent(e)s.**

Le mode d'emploi...

L'objectif d'un tel questionnaire est de **dresser un bilan "objectif"**. Nos questions, notamment leur formulation, **cherchent à rester neutre pour ne pas influencer la réponse**. Nous avons repris plusieurs questions du précédent questionnaire, **cela permettant d'en mesurer l'évolution**.

Certaines questions abordent **l'actualité politique de nos ministères et de la fonction publique en général, puisqu'en lien avec la question de l'égalité hommes/femmes.**

Pour participer à notre enquête, **cliquez sur l'image suivante :**



Nota 1 : la participation à cette enquête est bien entendu anonyme...et ne prend qu'une quinzaine de minutes !

Nota 2: nous avons recherché le juste équilibre entre l'étendue du sujet et la longueur du questionnaire. Le questionnaire ne peut donc pas couvrir toutes les situations ou rentrer dans le détails de certaines problématiques souvent complexes. A cet égard, nous avons régulièrement prévu des espaces de commentaire. N'hésitez pas à partager votre vécu, il alimentera le bilan qualitatif de l'enquête.

FO publiera les enseignements de cette enquête et les portera auprès de l'administration dans le cadre de l'élaboration de la charte 2018/2021.

**Pour que la charte 2018/2021
ne tape pas à côté de la cible
Exprimez-vous !**



**POUR des parcours professionnels
dans une Fonction publique
attractive, valorisée et fière de sa
diversité**



Le congrès réaffirme son attachement à combattre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient basées notamment sur le sexe, la religion, la couleur de peau, le patronyme, un handicap, les opinions politiques.

Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017